

Le premier webinar du Club Décibel Villes s'est tenu le 29 novembre dernier. Les participants ont pu prendre connaissance des outils de sensibilisation mis gratuitement à disposition par AGI-SON, à destination des collectivités et régions de transport désireuses de mener une action de prévention des risques auditifs liés à l'écoute du baladeur dans les transports en commun.



Le premier webinar du Club Décibel Villes s'est tenu le 29 novembre dernier. Les participants ont pu prendre connaissance des outils de sensibilisation mis gratuitement à disposition par AGI-SON, à destination des collectivités et régions de transport désireuses de mener une action de prévention des risques auditifs liés à l'écoute du baladeur dans les transports en commun.

Le tout premier webinar proposé par le Club Décibel Villes s'est tenu le 29 novembre dernier. Cette conférence web était consacrée à l'appel fait par l'association AGI-SON aux collectivités et régions de transport à participer à une campagne de prévention des risques auditifs liés à l'écoute du MP3. Angélique Duchemin, coordinatrice de l'association AGI-SON, a présenté le principe de cette campagne et Cyril Della Via, médiateur culturel de Avant-Mardi, réseau des musiques actuelles en région Midi-Pyrénées, a présenté l'expérience de la ville de Toulouse, qui s'est investie dans cette campagne au printemps 2012.

Pour la seconde année consécutive, AGI-SON, association interprofessionnelle sur les questions de gestion sonore du spectacle vivant, accompagne les collectivités territoriales et régions de transports souhaitant s'emparer de la problématique de l'écoute du MP3 dans les transports en commun. Cette démarche de promotion des pratiques de prévention mise en place par AGI-SON s'inscrit parfaitement dans les objectifs du Club Décibel Villes. C'est la raison pour laquelle nous avons souhaité faire la promotion de cette campagne, qui s'intitule « Moins fort, moins souvent, mais pour longtemps ! ». AGI-SON propose des visuels et un site Internet dédiés à cette campagne. Les visuels sont libres de droits et chaque partenaire peut,

localement, ajouter son logo et les décliner selon ses besoins. A charge de la collectivité ou de la régie de transports d'imprimer et de diffuser les supports visuels sur leurs réseaux.

De l'avis des dix-huit participants du webinaire, ce nouveau format de rendez-vous d'information a donné entière satisfaction. En moins d'une heure, sans avoir à se déplacer, les participants ont pu prendre connaissance des outils de sensibilisation (visuels source et site web) mis gratuitement à disposition par AGI-SON ; ils ont également pu poser des questions sur les modalités pratiques de déploiement de la campagne.

Pour tous renseignements sur la campagne MP3 2013 : www.agi-son.org